

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 novembre 2017
CO 126 DE

Page 1/3

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Pascal BONVALOT, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Charles VALLET, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Raphaël GAGNEUR Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES (arrivée 21h10 – dossier Aménagement de la ZAC de l'Ethole), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Thierry GUINCHARD à Pierre GUINCHARD, Jean-François CETRE à Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT à Florent GAILLARD, Roger GROS à Pascal DROGREY, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Christian JAQUIER à Françoise WEBER, Christian PROST à Adrien LAVIER, soit 8 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Eric TOURNEUR à Charles VALLET, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

Assistait à titre consultatif : Josiane SCARABOTTO.

Etaient Excusés : Yves DÉCOTÉ (Vice-Président), Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Jean-Baptiste MERILLOT, Philippe RIOU, Anne CHARLET, Lucie DODANE, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, André PROST, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Hubert MOTTET, Claudine ROUEFF, Michel BONTEMPS.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 68
Votants : 76

Secrétaire de séance : Monsieur Denis BRENIAUX

Convocation faite le : 30 octobre 2017

Objet : Projet de Zone d'Activités Economiques à Bersaillin – Acquisition de Foncier.

VU la note de synthèse n°7/07.11.2017, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT, relative au projet de ZAE à Bersaillin – Acquisition de foncier ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Dominique BONNET, Vice-Président en charge de l'Economie et de l'Emploi ;

ATTENDU que l'ancienne Communauté de Communes du Comté de Grimont Poligny avait identifié le secteur situé à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier de Bersaillin (A39), facilement accessible, pour la création d'une zone d'activités économiques ;

VU la délibération n°C89 du 17 décembre 2008 portant création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de 9 ha sur la commune de Bersaillin ;

VU la carte communale de Bersaillin approuvée le 14 juin 2010 intégrant la création de cette ZAC ;

VU la délibération N°CO 037 DE du 17 mai 2016 portant conventionnement avec la SAFER ainsi que validant une prestation de service de la Chambre d'Agriculture en vue de l'achat de terrains sur la future ZAC de Bersaillin ;

VU l'estimation de France Domaine portant sur les terrains de la future ZAC ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 novembre 2017
CO 126 DE (SUITE)

Page 2/3

Objet : Projet de Zone d'Activités Economiques à Bersaillin – Acquisition de Foncier.

VU la délibération n°CO 088 DE du 18 novembre 2016 donnant accord de principe pour l'achat des terrains nécessaires à la poursuite de ce projet ainsi qu'au versement d'une indemnité de fin d'exploitation ;

VU les négociations menées par la SAFER et la Chambre d'Agriculture avec les propriétaires et les exploitants impactés par ce projet ;

VU les crédits inscrits au BP 2017 pour l'achat des terrains, le versement des indemnités d'éviction ainsi que le paiement des rémunérations de la SAFER et de la Chambre d'Agriculture ;

VU la nécessité pour la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins de détenir la maîtrise foncière de ces terrains pour poursuivre son projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques sur la commune de Bersaillin ;

VU l'avis de la Commission Economie – Emploi, en séance du 19 octobre 2017 ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / DECIDE d'acquérir de leur propriétaire les parcelles suivantes :

- ZE 3 de 1Ha 19a 08ca et ZE 26 de 3Ha 37a 76ca, l'ensemble pour 54 000€ aux consorts MIGNATON, propriétaires
- ZE 31 de 20a 46ca pour 2 280€ aux consorts POULET, propriétaires
- ZE 28 de 44a 19ca, ZE 29 de 50a 41ca et ZE 30 de 58a 30ca, l'ensemble pour 17 820€ à Monsieur BONNOT Jérôme, propriétaire,
- ZE 25 de 2Ha 01a 97ca et ZE 32 de 58a, l'ensemble pour 29 040€ à Madame HAAS Armelle, propriétaire,
- ZE 4 de 3a 37ca et ZE 27de 7a 02ca, l'ensemble pour 1 163€ à l'Association Foncière, propriétaire ;

2 / DIT que les frais de notaire afférents à ces acquisitions seront supportés par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, acquéreur ;

3 / DECIDE d'attribuer l'indemnité d'éviction correspondante à l'EARL DADAUX au prix de 0,348€/m² et à l'EARL du Champ du Fourg au prix de 0,348€/m² ;

4 / DECIDE du principe d'acquérir partie de la parcelle ZE 56 pour 77a environ à la commune de Bersaillin sur la base de l'estimation des Domaines ;

5 / AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes et notamment les actes d'acquisition.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché, Le Président
le Vice-Président

Michel FRANCONY

